

AUTOENTREPRENEURIAT

MODULE 17 : EVALUER ET FAIRE EVOLUER SON AUTOENTREPRISE (1J)

Objectifs pédagogiques

- Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement
 - Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise
- Public** : Dirigeant, Managers et personnels en charge la gestion ou le pilotage de l'entreprise.

Programme

Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

- Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
- Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
- Détermination des objectifs de développement
- Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)
- Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
- Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
- Identification du changement de régime sur le plan personnel (organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

- Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
- Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
- Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
- Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
- Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »
- Evaluation de la faisabilité au réel avec un

prévisionnel financier

- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...

Durée

1 jour, 7 heures par jour, soit 7 heures de formation
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Dates et lieux

Session 2020 : 16 novembre

Session 2021 : 1er mars



à la Chambre de Commerce & d'Industrie de la Dordogne - Coulounieix-Chamiers - Cré@vallée Nord - 295, bd des Saveurs.

Modalités et délai d'accès : Inscription auprès de la CCI Dordogne via son site ou par téléphone (coordonnées en bas de page). Accès en fonction des places disponibles, des délais de réponses de l'OPCO ou du financement choisi.

Coût pédagogique

350 € net de taxe

Pré-requis

Aucune connaissance précise n'est requise pour suivre ce module

Effectifs

Mini : 4 - Maxi : 12

Moyens pédagogiques

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques de mise en situation. Mise à disposition d'ordinateur portable.

Equipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard, les supports de formation.

Modalités de certification

Attestation d'assiduité de formation

Evaluation de la formation

Evaluation de la satisfaction « à chaud »

Evaluation des acquis sous forme de quizz